

BUDGET DEPARTEMENTAL 2018

REDUIRE LES DEPENSES POUR REDUIRE LES IMPÔTS

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

La situation financière de notre département est saine. Je l'avais déjà souligné l'an dernier et cette affirmation est confirmée en page 20 du rapport où on peut lire « l'ensemble des indicateurs financiers (...) est au vert ». En témoignent notre capacité d'autofinancement, 157 millions d'euros d'épargne nette (hors capital de la dette), et un endettement modéré.

Cela suffit à démontrer que les arguments alarmistes développés ici même en 2016 pour justifier une augmentation excessive des impôts contraire à l'ADN de notre famille politique, ou à justifier le mariage avec le département des Hauts de Seine étaient en réalité sans fondement comme je l'avais dit lors du débat budgétaire.

REDUIRE LES IMPÔTS

Cette capacité d'autofinancement, allée à une dynamique très positive de nos recettes fiscales (+ 3,5% / 2017 en fonctionnement), nous donne une marge de manœuvre suffisante pour décider d'alléger les impôts dès 2018 après le coup de massue fiscal de 2016.

Mais votre rapport n'évoque même pas cette hypothèse, monsieur le président, car votre gestion privilégie la dépense. Comme si dépenser était un gage de dynamisme et de bonne gestion.

Oui, nous pouvons diminuer les impôts et en premier lieu la taxe sur le foncier bâti. Pour cela nous devons simplement continuer de maîtriser les dépenses de fonctionnement et optimiser les investissements car si la priorité d'un département c'est la solidarité, la pertinence des investissements doit être appréciée au regard de l'effort fiscal demandé aux contribuables. Ne l'oublions pas, la fiscalité est une composante importante de l'attractivité du territoire.

MAÎTRISER LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nos dépenses de fonctionnement sont dans l'ensemble bien maîtrisées à 632€ par habitant contre une moyenne de 900€ en Île de France hors Paris. D'abord dans le domaine social qui représente 57% de nos dépenses et vous vous y appliquez avec un certain succès monsieur le président, mais aussi en matière de personnel où j'observe malgré tout une certaine dérive qui ne me paraît pas justifiée.

Il est à noter, et c'est important, que la mutualisation de certains services avec les Hauts de Seine n'a pas produit les économies attendues. Vous l'aviez reconnu il y a quelques mois pour justifier l'accélération du processus de fusion avec ce département. Ce que confirme le rapport en page 22 : « les regroupements ont eu lieu à moyens budgétaires constants ».

Mais l'essentiel n'est pas là, nous devons surtout...

OPTIMISER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Car l'essentiel ce sont les dépenses d'investissement qui atteignent des volumes record. Or dépenser de l'argent n'est pas une fin en soi et il faut mieux s'assurer de leur pertinence au regard des besoins.

Alors que nous avons déjà un stock d'autorisations de programme qui s'élève à 4,2 milliards d'euros à fin 2017, vous nous proposez d'en ajouter pour 470 millions d'euros alors même que le déploiement de la fibre optique dans les communes rurales est maintenant pris en charge par un investisseur privé TDF. Est-ce bien raisonnable ? Tous ces investissements sont-ils vraiment nécessaires ?

Nous devrions faire une revue de programmes et fixer des priorités :

- 1) Pour mieux hiérarchiser les investissements au lieu d'un saupoudrage clientéliste : on devrait privilégier l'aménagement des grands axes routiers (carrefours de la RN10 avec les routes départementales), le développement durable (un parent pauvre dans les Yvelines), réduire la voilure sur le logement qui n'est pas une compétence départementale alors qu'on y consacre des sommes considérables, s'interroger sur la pertinence de certains investissements comme l'achat du centre de formation des Mureaux avec un mystérieux investisseur chinois, etc...
- 2) Privilégier davantage les intercommunalités pour rationaliser les investissements en évitant la multiplication d'équipements coûteux en investissement et en fonctionnement.
- 3) Bien gérer nos équipements : le château de la Madeleine tombe en décrépitude faute d'entretien depuis plus deux décennies... Ce n'est pas de la bonne gestion.
- 4) Veiller à l'équité entre les territoires : 2,4 millions d'euros pour les contrats ruraux, c'est peu quand la ruralité est affichée comme une priorité.

Je m'arrêterai là pour ne pas lasser notre assemblée qui a perdu le goût du débat et je le déplore car l'unanimité de façade qui la caractérise depuis 2015 n'est pas de bon aloi.

Je vous remercie de votre attention.